

L'ESSENTIEL 2017

LE CCFD-TERRE SOLIDAIRE VOUS REND DES COMPTES



ERIC M-ENCRE NOIRE/CCFD-TERRE SOLIDAIRE

TOUS CITOYENS D'ESPERANCE POUR CONSTRUIRE UN MONDE PLUS JUSTE ET SOLIDAIRE

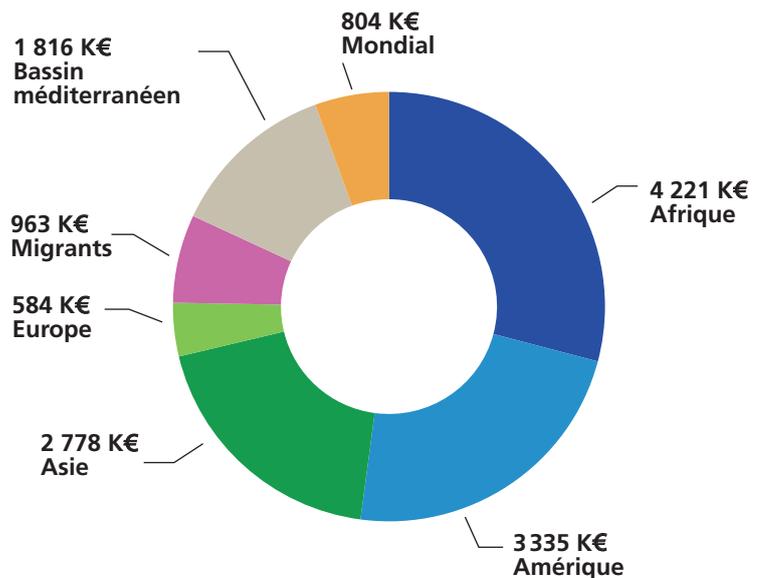
Acteurs de citoyenneté en France, nous le sommes pleinement au CCFD-Terre Solidaire. En 2017, c'est être engagé pour le vivre ensemble et une vie digne pour toutes et tous, c'est défendre le droit à une souveraineté alimentaire. C'est être au service du bien commun en participant à la vie de la Cité, en faisant société. C'est aussi agir ici pour que cela change également là-bas, pour montrer qu'un monde plus humain, plus juste et solidaire, est possible, en fait qu'il est déjà là, au travers des expériences vécues par nos organisations locales et nos alliés ainsi que par nos membres.

Impossible de ne pas être un-e citoyen-ne en Europe et dans le monde tant est essentielle la solidarité internationale si l'on veut avoir un vrai impact de transformation sociale. Le défi n'est-il pas de changer d'échelle pour infléchir les politiques publiques dans le sens d'une plus grande justice, d'une plus grande solidarité ? Il faut donc passer du local au national et du national au global. L'idéal est un-e citoyen-ne qui se sent d'abord citoyen-ne du monde avant de se sentir citoyen-ne français-e, comme l'évoque Jorge Luis Borges : « *La seule chose qui peut nous sauver est d'être citoyen du monde.* »

Voilà pourquoi, depuis plus de 55 ans, le CCFD-Terre Solidaire appuie des partenaires des pays du Sud et de l'Est qui luttent contre toutes les causes de la faim, qui font émerger des solutions alternatives de développement à partir de leurs territoires, et contribuent à renforcer et donner du poids à leur parole citoyenne et solidaire, permettant ainsi la structuration des sociétés civiles, véritables contrepouvoirs. Ces voix de la solidarité, ces « acteurs de transformation sociale » sont des témoins d'espérance pour construire un juste partage des richesses, pour promouvoir la justice climatique et la souveraineté alimentaire et pour protéger les droits humains. Avec eux, devenons des citoyens d'espérance pour construire un monde plus ouvert, plus juste, plus fraternel !

Sylvie Bukhari-de Pontual
Présidente du CCFD-Terre Solidaire

Financement par zone géographique (en milliers d'euros)



Répartition des intervenants

- 0 expatrié
- 177 salariés
- 15 000 bénévoles
- 594 projets, avec 423 organisations partenaires dans 63 pays du Sud et de l'Est*
- 2 207 870 bénéficiaires directs

* Ce sont 688 projets dans 68 pays si l'on inclut les projets soutenus par la SIDI, filiale du CCFD-Terre Solidaire spécialisée dans la finance solidaire.

Part de la générosité du public (hors bénévolat) dans les ressources courantes du CCFD-Terre Solidaire

89,1 % (84,5 % en 2016)

Part de la générosité des donateurs et des bénévoles affectée directement aux missions sociales

78,1 % (79,5 % en 2016)

LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

L'année 2017 présente un excédent de 887 K€. Ce résultat a pu être obtenu par un bon niveau de collecte et par la bonne maîtrise des frais de fonctionnement et de recherche de fonds.

Les recettes issues de la générosité du public sont en diminution de 1,4 %. Cependant, hors impact des dons exceptionnels 2016 de parts du fonds de partage Faim et Développement reçus pour un montant de 1 275 629€, les recettes issues de la générosité du public progressent alors de 2,3 % en 2017. Cette progression n'a été obtenue que grâce à un message exceptionnel d'alerte envoyé à tous les donateurs en mai 2017 suite à une collecte carême 2017 en retard, finalement rattrapée par une bonne collecte au second semestre.

Les recettes issues de la générosité du public représentent 89 % de nos ressources. Ce sont elles qui nous permettent d'assurer, en toute indépendance, notre mission de lutte contre les causes de la faim dans les pays du Sud et de l'Est.

Le montant de la générosité du public s'élève à 34 294 K€ parmi lesquels 32 823 K€ ont servi à financer les emplois de l'exercice. A fin 2017 le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées se monte à 15 672 K€ : il garantit la continuité de notre fonctionnement et varie selon le résultat annuel des exercices. Cette année il représente presque cinq mois d'activité de l'association.

Les subventions et autres concours publics sont en baisse par rapport à 2016 (- 1 843 K€), principalement due à la baisse des cofinancements. Il faut cependant analyser l'évolution des cofinancements sur plusieurs années et celle-ci est en progression constante. Des cofinancements prévus en 2017 ont été reportés et seront comptabilisés sur 2018. Par ailleurs, en 2017, la Fondation Terre Solidaire a apporté pour son premier exercice comptable une subvention de 460 K€ au financement des projets des organisations partenaires du CCFD-Terre solidaire.

Côté emplois, les dépenses des missions sociales s'élèvent à 26 651 K€ et sont en baisse de 14 % par rapport à 2016. Elles représentent 72 % des dépenses du CCFD-Terre Solidaire. La baisse a particulièrement impacté les appuis aux partenaires et s'explique principalement par la baisse des cofinancements reçus pour nos partenaires locaux (-2 118 K€). Par ailleurs il faut également se rappeler que les chiffres de 2016 comprenaient le versement d'un million au fonds de dotation pour la création de la Fondation Terre Solidaire.

Plus de 72 % des ressources issues de la générosité du public – dons et bénévolat – ont été utilisées pour la mission de solidarité internationale dans les pays du Sud et de l'Est, ainsi qu'en France.

Par son action, le CCFD-Terre Solidaire a soutenu 594 projets présentés par 423 organisations partenaires dans 63 pays et a développé des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale ainsi que de plaidoyer.

Comme chaque année le CCFD-Terre Solidaire contribue à la mission d'accompagnement de la SIDI, sa filiale pour la microfinance, à hauteur de 1 244 K€. Par ce soutien, le CCFD-Terre Solidaire participe à l'action menée par la SIDI auprès de plus de 100 partenaires dans 36 pays. L'ensemble des comptes de la SIDI est consultable sur le site de celle-ci : <http://www.sidi.fr>.

Les frais de recherche de fonds visant à convaincre de nouveaux donateurs ont baissé en 2017, notamment par des économies réalisés sur le coût des mailings. Le renouvellement de la base de donateurs est un enjeu vital pour que le CCFD-Terre Solidaire puisse continuer sa mission puisqu'il dépend à 89,1 % de la générosité du public pour son financement. Pour 1 € investi en recherche de fonds, le CCFD-Terre Solidaire a reçu 5,5 € de dons et libéralités contre 5,4 € en 2016.

Les frais de fonctionnement ont baissé de 6 % par rapport à 2016. La baisse s'explique principalement par la baisse des charges financières.

COMPTE DE RÉSULTATS 2016

Emplois de l'exercice (en milliers d'euros)

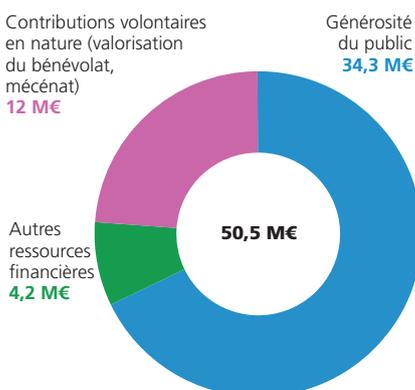
	2017	2016
MISSIONS SOCIALES	26 651	31 102
Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale	7 430	7 653
Appuis aux partenaires	17 977	21 095
Dotation initiale de la Fondation		1 136
SIDI	1 244	1 218
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	6 197	6 436
Frais d'appel à la générosité du public	6 197	6 438
FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES FRAIS	4 212	4 483

TOTAL DES EMPLOIS	37 060	42 021
Dotations aux provisions	80	250
Engagements à réaliser sur fonds dédiés	1 737	892
Excédent de ressources de l'exercice	887	0
TOTAL GÉNÉRAL	39 764	43 163
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	11 458	11 335
Frais de recherche de fonds	430	401
Frais de fonctionnement	143	171
TOTAL	12 031	11 907

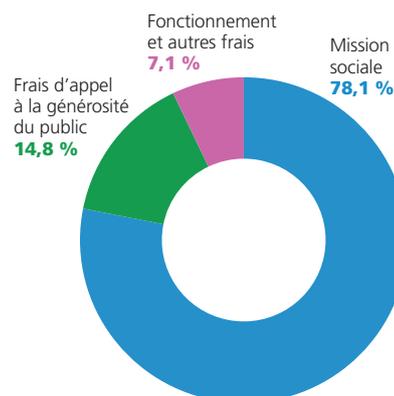
Utilisation de la générosité des donateurs et des bénévoles

L'engagement du CCFD-Terre Solidaire est le fruit de l'action conjointe des organisations partenaires, des bénévoles et des salariés, avec le soutien des donateurs. En 2017, à la générosité de ces derniers, qui s'élève à 34 294 K€, s'ajoute celle des bénévoles, qui offrent leur temps et leur compétences pour la construction d'une Terre plus solidaire. Cet engagement bénévole se situe à tous les niveaux de l'activité du CCFD-Terre Solidaire. S'il est prioritairement dirigé vers l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale et vers le soutien aux campagnes de plaidoyer dans toute la France, il assure également une partie de la collecte et du traitement des dons, en limitant le coût. Parmi les 15 000 bénévoles qui sont engagés au CCFD-Terre Solidaire plus de 7 200 ont ainsi offert 63 301 jours, soit l'équivalent de 310 temps pleins pour assurer la mission du CCFD-Terre Solidaire dans les délégations diocésaines et régionales ou au siège. Ce temps valorisé, charges sociales incluses à une ou deux fois le taux horaire du SMIC, en fonction des responsabilités prises par les bénévoles représente un montant total de 12 027 K€. La générosité des donateurs et des bénévoles représente donc un montant total de 46 325 K€ en termes de ressources en 2017. 78,1 % de son utilisation sont consacrés à la mission sociale du CCFD-Terre Solidaire.

Répartition des ressources (en millions d'euros)



Utilisation de la générosité des donateurs et des bénévoles





Ressources (en milliers d'euros)

	2017	2016
RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	34 294	34 796
Dons	28 479	28 098
Legs collectés	5 166	4 827
Dons provenant de l'épargne solidaire	649	1 871
Autres fonds privés		
Subventions et autres concours publics	2 726	4 568
Autres produits, hors exceptionnel	1 488	1 811
TOTAL DES RESSOURCES COURANTES	38 508	41 175
Autres produits, exceptionnel	23	21
TOTAL DES RESSOURCES	38 531	41 196
Reprises de provisions	90	252
Report des fonds dédiés non utilisés en 2015	1 143	831
Insuffisance de ressources de l'exercice	0	884
TOTAL GÉNÉRAL	39 764	43 163
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	12 027	11 861
Prestations en nature	4	46
Dons en nature	0	0
TOTAL	12 031	11 907



Né en 1961, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement-Terre Solidaire est la première ONG française de développement.

Dans 63 pays, le CCFD-Terre Solidaire est aux côtés de celles et ceux qui luttent contre les causes de la faim, qui refusent de subir, qui se forment, qui inventent des solutions pour maîtriser leur destin.

Nous finançons près de 600 projets pensés et mis

en œuvre par nos partenaires locaux. En France, notre réseau de 15 000 bénévoles s'investit dans la sensibilisation du grand public à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Enfin, le CCFD-Terre Solidaire mène une action d'influence auprès des décideurs pour des politiques publiques plus justes.

Ces actions conjuguées nous permettent aujourd'hui de dire qu'un « autre monde est possible ». Mieux, qu'il existe déjà. Le CCFD-Terre Solidaire est membre fondateur du Comité de la charte du « don en confiance », organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Sa mission est de promouvoir le fonctionnement statutaire, la rigueur de gestion, la transparence, la qualité de la communication et de la collecte de fonds.

L'intégralité du rapport financier est accessible sur ccfd-terresolidaire.org, il peut aussi être obtenu gratuitement sur simple demande écrite à : CCFD-Terre Solidaire – 4, rue Jean-Lantier – 75001 Paris.

Il a été examiné et validé par nos commissaires aux comptes, le cabinet Deloitte.

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE AU CŒUR DES DÉBATS DES ÉLECTIONS

Douze rencontres au niveau national avec les partis politiques et près de 500 avec des candidats et candidates aux législatives ; une grande journée de mobilisation nationale dans 18 villes ; 17 000 actions de mobilisation en ligne... la campagne lancée par le CCFD-Terre Solidaire et ses alliés pour appeler les candidats et candidates aux élections à prendre le parti de la solidarité est une grande réussite.

Pendant des mois, plus de 30 000 personnes, salariées de l'association, bénévoles et sympathisantes, se sont mobilisées pour défendre la vision d'une France plus solidaire et d'un monde plus juste à travers 15 propositions pour, en particulier, garantir plus de justice fiscale, promouvoir la souveraineté alimentaire et la justice climatique, réguler les entreprises multinationales et répondre à l'exigence de solidarité à l'égard des migrants.

Cet engagement fort a porté ses fruits : 80 élus et élues à l'Assemblée nationale se sont engagés sur l'une ou l'ensemble de nos propositions et Emmanuel Macron a pris 7 engagements sur les 15 qui lui étaient proposés, notamment le renforcement de la lutte contre les paradis fiscaux et l'évasion fiscale.

Aujourd'hui, le CCFD-Terre Solidaire reste mobilisé pour s'assurer que le Président de la République et les nouveaux députés transforment les engagements en actes et pour continuer d'exiger des politiques publiques à la hauteur des défis écologiques et sociaux auxquels l'humanité est confrontée.

**BILAN 2017**

	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016		Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
Actif immobilisé	10919	12369	Total des fonds propres	27 968	28 853
			Résultat exercice	887	- 884
Actif circulant	32419	31204	Total des provisions pour risques et charges	527	494
			Total des fonds dédiés	1 501	907
			Dettes	12 455	14 203
ACTIF TOTAL	43 338	43 573	PASSIF TOTAL	43 338	43 573

Le bilan est une photographie au 31 décembre 2017 de la situation patrimoniale et financière du CCFD-Terre Solidaire. 8 % de l'actif est au service de notre mission sociale puisqu'investi directement auprès de partenaires et d'alliés du CCFD-Terre Solidaire. La majorité de cet actif engagé l'est auprès de notre filiale dédiée à la finance solidaire, la SIDI, sous forme de participation au capital ou de garantie. Les immobilisations pour immeubles, ordinateurs, logiciels - soit 19 % de l'actif - sont autant d'investissements garantissant la pérennisation de nos activités de solidarité internationale. Enfin, les disponibilités représentant 69 % de l'actif, sont les moyens financiers nécessaires au travail quotidien du CCFD-Terre Solidaire.

Vous êtes solidaire, pourquoi pas votre épargne ?

En 1983, le CCFD-Terre Solidaire et le Crédit Coopératif créaient « Faim et Développement », le premier fonds commun de placement de partage en France.

Ce fonds permet au CCFD-Terre Solidaire de soutenir l'action de sa filiale de microfinance, la SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement). En tant qu'investisseur solidaire, la SIDI propose un appui financier et technique à des institutions de microfinance, qui elles-mêmes permettent à des petits entrepreneurs et agriculteurs de pays du Sud d'accéder à des services financiers (crédit, épargne, etc.). Au 31 décembre 2017, la SIDI a investi 25,5 millions d'euros pour soutenir 75 partenaires dans 33 pays pour favoriser l'essor d'un véritable tissu économique et social. Pour appuyer son action, vous pouvez rejoindre les 1 958 actionnaires de la SIDI et donner à votre épargne le goût de la solidarité.

Par ailleurs, pour mobiliser les ressources nécessaires à ses missions, le CCFD-Terre Solidaire propose une gamme de 12 produits financiers de partage qui font de lui le deuxième bénéficiaire de l'épargne solidaire en France. Parmi eux, le Livret Jeune Agir du Crédit coopératif, lancé en juin 2017, s'adresse aux 12-25 ans. Il a été créé afin de sensibiliser à la solidarité internationale dès le plus jeune âge et pour permettre aux jeunes de donner du sens à leur épargne.



© MICHEL NOBRECOURT/CCFD-TERRÉ SOLIDAIRE

Patrick Saurat
Trésorier national

**VOTRE GÉNÉROSITÉ,
UNE FORCE POUR
« CHANGER LE MONDE »**

En 2017, nos donateurs ont apporté un peu plus de 34 millions d'euros au CCFD-Terre Solidaire. Ainsi, malgré un contexte électoral peu propice à la collecte leur générosité a été au rendez-vous. Grâce à eux, le CCFD-Terre Solidaire soutient des projets internationaux de développement, sensibilise et éduque à la solidarité internationale en France et anime un plaidoyer vigoureux pour faire évoluer les lois. Autre outil pour « changer le monde », la Fondation Terre Solidaire, créée en 2016 par l'Association, a clôturé en 2017 son premier exercice comptable. Elle a rencontré un bon accueil et le montant des dons collectés a permis de subventionner des projets du CCFD-Terre Solidaire à hauteur de 460 K€ et d'octroyer des subventions à des projets présentés par 4 organisations partenaires du CCFD-Terre Solidaire pour un montant total de 143 K€. Par ailleurs, la Fondation Terre Solidaire abrite depuis 2017 ses 4 premières fondations. Enfin, parmi les faits marquants de l'exercice, notons aussi le remboursement par la SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement, filiale du CCFD-Terre Solidaire) du prêt de 1 million d'euros à taux zéro, octroyé en 2010 par l'Association. Ce prêt a permis d'accorder des financements sous une forme remboursable aux partenaires locaux engagés dans des projets de transformation écologique et sociale. Une transformation aujourd'hui pleinement intégrée dans la stratégie de la SIDI. Là encore, nous nous réjouissons de ce que l'action du CCFD-Terre Solidaire, grâce à ses donateurs, permette de « changer le monde ».